cussion du budget et celle de certains projets urgents tels que ceux des cadres, du recrutement de l'armée de mer, et enfin des poudres, la nécessité de ce dernier ayant été spécialement signalée par M. Thierry.

La réunion a été d'avis de demander à la Chambre de consacrer les séances du jeudi (matin et soir) et du vendredi matin au budget ; celles du lundi après-midi, mardi matin et soir et mercredi soir à la loi des cadres.

Le vendredi soir sera consacré aux interpellations.

La R. P. au Sénat

Paris, 5 novembre. — Suivant nos prévisions, la commission qui sera chargée de rapporter devant le Sénat le projet de réforme électorale sera élue de jeudi en huit dans les bureaux et non au scrutin de liste.

Aucune proposition spéciale n'ayant été faite en séance la commission ne se composera que de 18 membres. Rappelons que la commission qui fut chargée d'examiner l'accord franco-allemand se composait de 27 membres.

Le projet de loi voté par la Chambre a été distribué aujourd'hui aux sénateurs ainsi que le contre projet de M. Félix-Martin dont nous avons déjà donné la teneur.

Au groupe Socialiste

Paris, 5 novembre. — Le groupe socialiste réuni ce matin sous la présidence d'Hubert Rouger, député du Gard, a examiné l'attitude à prendre sur la fixation de l'ordre du jour.

Prenant note du dépôt de l'interpellation du citoyen Coity sur les instituteurs, le groupe a décidé d'en demander la discussion immédiate et a désigné Ellen Prévost, Breck et Raffen-Dugens pour interpeller avec lui.

Le groupe a recherché les moyens d'arriver à un échange immédiat d'explications avec le gouvenement sur la question des Balkans. Jaurès, Lasche, Sembat, Vaillant et Delaporte s'entendirent à ce sujet.

Compère-Morel a été chargé de déposer jeudi un projet de résolution tendant à l'abrogation de la loi Berry-Millerand sur les incorporations aux bataillons d'Afrique.

Un long débat a eu lieu sur la question du crédit au petit commerce. Charles Dumas, Jaurès, Bracke, Mistral et Vaillant présentent une proposition de résolution tendant à instituer une enquête générale sur la situation du commerce en France.

Ellen Prévost a été chargé de demander au ministre du Travail de hâter la liquidation des retraites ouvrières.

Une démarche sera faite par le groupe auprès du ministre des Travaux publics pour la réintégration des cheminots révoqués sur le réseau de l'Etat.

Avant la rentrée du Parlement Belge

LE GOUVERNEMENT BELGE ET LA DROITE

Bruxelles, 5 novembre. — La droite parlementaire a tenu hier lundi une réunion plénière pour examiner la situation politique à la veille de la rentrée des Chambres, qui aura lieu la semaine prochaine. M. de Broqueville, président du conseil, a fait des déclarations au sujet du programme des travaux que le gouvernement se propose de soumettre aux délibérations des Chambres. Il a insisté tout particulièrement sur la nécessité pour le gouvernement, en raison de la situation internationale, de proposer une transformation complète du régime militaire. La question étant d'ordre national, le président du conseil a ajouté qu'il se réservait de développer devant les Chambres, dès le début de la session, les détails de sa proposition de réorganisation de l'armée.

M. de Broqueville a fait connaître également l'intention du gouvernement de faire aboutir les projets relatifs aux pensions ouvrières, à la petite bourgeoisie, à l'obligation scolaire et à l'enseignement du quatrième degré. Quant aux ressources nouvelles qu'il s'agira de créer, les moyens auxquels on s'arrêtera ne sont pas encore définitivement fixés. Pour les pensions ouvrières, le gouvernement a basé son projet sur le principe de l'assurance obligatoire des ouvriers et employés de l'industrie, du commerce, de l'agriculture et des services publics gagnant moins de 2.400 francs. Encore qu'on ignore les détails du débat qui a suivi la déclaration du président du conseil, on assure que M. Vandenpeereboom, au nom du Sénat, et M. Woeste, au nom de la Chambre, ont exprimé la confiance de la droite dans le gouvernement. C'est M. Schollaert, ancien président du conseil, qui deviendra président de la Chambre en remplacement de M. Carton.

Les élections à la présidence des Etats-Unis

La grande journée électorale

New-York, 5 novembre. — Aujourd'hui ont lieu les élections du président et du vice-président des Etats-Unis, de trente-trois gouverneurs d'Etat, de la Chambre des représentants et d'un certain nombre de législatures d'Etat qui auront à choisir trente-six sénateurs fédéraux.

Seize millions de suffrages seront exprimés, y compris ceux d'un million environ d'électeurs, les femmes ayant déjà le droit de vote intégral dans six Etats de l'ouest.

C'était hier un charivari infernal dans la ville de New-York. Les démocrates de Tammany-Hall avaient loué tous les autobus et automobiles disponibles et réquisitionné trente-cinq bandes de musiciens qui avaient pour consigne de parcourir les rues et d'étouffer sous leurs bruyants flonflons la voix des orateurs improvisés en faveur de M. Roosevelt ou de M. Taft.

Ces véhicules étaient couverts de caricatures grotesques du candidat progressiste et du candidat républicain.

La vieille méthode politique du « doughday » (la journée de la galette) paraît avoir vécu. Autrefois, la veille de l'élection, les chefs de file distribuaient secrètement de grosses sommes pour influencer les électeurs. La nouvelle loi en vigueur oblige les comités centraux des partis à faire leurs paiements pour les dépenses électorales en chèques remis à leurs comités locaux trois jours avant l'élection. Des états détaillés des sommes ainsi versées et dépensées doivent être déposés dans les vingt jours devant les autorités compétentes et rendus publics.

On évalue cette année les dépenses électorales des trois grands partis à 12,500,000 fr. en tout, alors que naguère cette somme suffisait à peine à la campagne d'un seul candidat. Les élections seraient donc aujourd'hui moins influencées par le dollar.

Plus de cinq cents détectives ont fait la semaine dernière des visites domiciliaires dans les quartiers populeux de New-York pour découvrir les inscriptions illégales sur les listes d'électeurs et supprimer les fraudes.

Le président Taft est parti voter à Cincinnati après avoir eu le désagrément d'entendre dans l'église du Messie, à New-York, où il s'est arrêté pour assister au service divin, le révérend John H. Holmes critiquer à fond son administration et exalter la pure démocratie de M. Roosevelt.

M. Woodrow Wilson, malgré la blessure qu'il a reçue à la tête dans son accident d'automobile et qui lui vaut, dit-il, une calvitie partielle et prématurée, a prononcé hier plusieurs discours dans son Etat de New-Jersey.

Le betting est de plus en plus en faveur de l'élection de M. Woodrow Wilson qu'on prend à 5 pour 1, tandis qu'on parie à 4 pour 1 contre l'élection de M. Roosevelt. Quant à la cote de M. Taft, elle est tombée à 20 pour 1.

DES TENÈBRES A LA LUMIÈRE

L'abbé Claraz jette le froc aux orties

Cela devait arriver : l'abbé Claraz, qui l'an dernier publia tapageusement un livre intitulé : *Le Mariage des Prêtres*, ce pourquoi il fut frappé de suspense, n'est pas venu, comme l'espéraient ses supérieurs ecclésiastiques, à resipiscence ; loin de là, il jette sa robe aux orties, et dans un nouvel ouvrage, *La Faillite des Religions*, il rompt non seulement avec l'Eglise, mais avec toutes les Eglises, et il se proclame libre penseur.

Un de nos confrères parisiens a vu hier M. Jules Claraz et rend compte de sa visite en ces termes :

L'ex-vicaire de St-Germain-l'Auxerrois a endossé une redingote noire qui, sur son dos, ressemble encore à une soutane ; à son col pend une régate blanche, flottante, qui apparaît comme un reste de rabat ; il a laissé pousser sa moustache, mais son menton est encore rasé.

Devant moi il feuillette les épreuves de son livre, et, d'une voix saccadée, il parle :

... « N'allez pas croire, me dit-il, que c'est pour le vain plaisir de contracter mariage que j'ai publié le livre qui m'a valu d'être frappé de suspense ; ce livre, je l'ai écrit non pour moi, mais pour tous les prêtres qui souffrent du célibat ; je n'attaquai pas, dans ses pages, la religion ; on a pu croire, à ce moment, que je croyais encore et que je m'inclinerais, parce que j'étais croyant.

» Erreur ! Comment me serais-je incliné, puisque je ne croyais plus !

« Cette question du mariage des prêtres, que je venais de soulever, était uniquement de discipline ; j'aurais pu contracter secrètement un mariage de conscience et sauvegarder ma situation ; d'autres prêtres l'ont fait ; j'aurais pu les imiter, si j'avais conservé la foi... Mais ayant perdu la foi, j'ai préféré perdre aussi ma situation ; et c'est pourquoi j'ai rompu les liens qui me rattachaient à l'Eglise.

» Déjà, depuis un certain temps, je luttais. La peine de suspense, qui m'a frappé, m'a dicté mon devoir ; pourquoi serais-je venu à résipiscence, puisque la robe que je portais pesait à mes épaules ; pourquoi aurais-je persisté à monter en chaire, puisque j'y devais prononcer des paroles qui brûlaient mes lèvres ? Pourquoi aurais-je célébré le sacrifice de la messe, puisque je ne croyais pas à ce sacrifice ? Pourquoi aurais-je confessé des malheureux puisque je ne me sentais pas le droit de les absoudre ?... J'ai préféré rompre à jamais avec l'Eglise. Et voilà pourquoi j'ai composé ce livre, dans lequel j'ai résumé le fruit de mes lectures... Oh ! je ne suis pas un savant !... Je n'ai rien inventé, rien découvert... Simplement, j'ai lu... Et j'ai vu clairement que toute religion est un faux dogme, une fausse morale, un faux culte... »

Après avoir ainsi parlé, M. Jules Claraz me laisse parcourir son livre ; j'y vois que s'appuyant sur une foule d'auteurs connus, il proclame la supériorité de la science sur les religions ; aussi bien, a-t-il joint à son ouvrage un catéchisme de la loi naturelle qui, à son sens, doit remplacer les catéchismes religieux ; c'est un petit ouvrage de morale civique et sociale, sans Dieu. Quand j'ai feuilleté le livre, je considère son auteur, il est grave et il a l'air triste :

— Alors, vraiment, dis-je, vraiment, vous ne croyez plus... Et vous ne le regrettez pas ?...

L'ancien abbé me répond :

— Ce n'est pas à quarante-cinq ans, monsieur, qu'on prend une décision à la légère ; de ce que je viens de faire, je n'ai rien à regretter, rien...

» Je sais que les miens me blâment ; je sais qu'on a fait des neuvaines pour ma conversion... Ce fut inutile... Ce qui arrive devait arriver... »

— Vous aliez être excommunié ?...

L'abbé Claraz eut un sourire dans lequel je discernai je ne sais quelle amertume ; puis il fit un geste et murmura :

— Ne me suis-je pas excommunié moi-même ?...

DANS LA REGION

M. MONTSARRAT

chevalier de la Légion d'Honneur

M. Montsarrat, vétérinaire en chef du département du Nord, vient d'être nommé Chevalier de la Légion d'Honneur. C'est une récompense qui était bien due au fonctionnaire dévoué à la cause de l'Agriculture et de l'hygiène de nos populations.

M. Montsarrat est originaire de Douai. Il aime ce Nord dont il est un des enfants et il lui consacre son actif labeur. Comme commissaire des concours départementaux d'élevage, il a présidé à l'organisation de maintes expositions très intéressantes pour l'amélioration de notre race chevaline et du bétail de nos pâturages. Il fut un des fondateurs du Stud-Book du cheval de trait du Nord. Il a été remporté, par ses travaux très appréciés sur l'élevage et la lutte contre les maladies contagieuses qui décimaient nos troupeaux, plusieurs hautes récompenses de la *Société des Agriculteurs du Nord*.

L'acharnement avec lequel il a combattu récemment la fièvre aphteuse dans notre région, a laissé dans les populations rurales un reconnaissant souvenir.

Légionnaire à quarante-deux ans, c'est un succès mérité.

A LILLE

Le quartier St-Sauveur reste encore debout

LA MUNICIPALITÉ CH. DELESALLE NE RÉALISE QU'UN PETIT MORCEAU DU PLAN D'ASSAINISSEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DELORY, ET LAISSE LE RESTE A FAIRE AUX ÉDILES DE L'AN DEUX-MILLE.

La municipalité Ch. Delesalle s'aperçoit après neuf ans de fonctions à la mairie de Lille que « le quartier Saint-Sauveur est insalubre et que son assainissement est éminemment désirable ».

Pour assainir un quartier où il y a des millions à dépenser pour élargir des rues, jeter bas de vieux immeubles, la municipalité consacre généreusement 436.000 francs, une centaine de milliers de francs de moins que ce qu'elle a dépensé pour la somptueuse Bourse des grands industriels.

Examinons plus en détail que nous n'avons pu le faire hier les projets municipaux d'assainissement de Saint-Sauveur.

Ce qui va être fait

Il faut faire deux parts très nettes du fameux projet.

D'un côté : les intentions municipales dont la réalisation ne se fera qu'à une très lointaine échéance.

De l'autre côté : les travaux qui vont être effectués dans un délai plus bref.

Parlons d'abord de ces derniers. M. Laurenge, adjoint aux travaux, nous a dit qu'ils étaient préparés depuis un certain temps, que la municipalité avait poursuivi, sans faire de bruit autour de la chose, des acquisitions de maisons jugées insalubres.

« Tout est prêt, nous dit-il, il ne nous reste plus qu'à acquérir deux ou trois immeubles pour lesquels on nous a fait des propositions inacceptables. Peut-être parviendrons-nous à nous mettre d'accord avec les propriétaires ? Si nous n'y réussissons pas il faudra recourir à l'expropriation, constituer un jury. »

Il y a donc encore des surprises possibles !

Une somme de 290.000 francs est prévue (sur le total des 436.000 fr.) pour le percement d'une rue de 16 mètres de large allant du square Ruault à la place Wicar.

Elle n'est pas nouvelle, cette idée !

Le rapport municipal le reconnaît : « Un plan d'alignement datant de 1901 prévoit la suppression des cours qui constitueront la nouvelle rue et l'ouverture de celle-ci, sur leurs emplacements, avec une largeur de huit mètres. »

La modification apportée au plan de la municipalité Delory est simplement l'élargissement à seize mètres de l'artère projetée en 1901. Il a fallu douze ans pour penser à ça !

L'ancienne municipalité, qui a effectué tant de travaux d'assainissement dans le quartier de Saint-Sauveur et ailleurs avait en effet pensé à supprimer les cours des Jardins, Mahau et Sauvage situées dans le pâté de maisons qu'entourent le square Ruault, les rues Wicar et Godefroy et la place Wicar.

Lorsque la municipalité Ch. Delesalle arriva à la mairie en 1904, elle détourna de suivre les projets d'assainissement tracés par la précédente administration. Il s'agissait avant tout de satisfaire les électeurs riches. Après neuf ans de recueillement on s'aperçoit que les idées des « autres » n'étaient pas si bêtes que ça.

Mais à part le percement de la rue nouvelle, que fera-t-on ?

1° Une rectification d'alignement de la cour du Soleil, par la suppression de la maison située en front de la cour sur la rue de Paris. Coût : 38.000 francs.

2° Une rectification d'alignement de la rue Charles Decoulignies par la suppression de saillies d'immeubles qui l'étranglent, en son milieu. Coût : 29.000 francs.

3° Dégagement de l'église Saint-Sauveur par l'acquisition et la démolition d'immeubles appartenant en partie à l'Etat. Coût « probable » : 40.000 francs.

4° Enfin réalisation d'un alignement, conçu par l'ancienne municipalité, en 1901, dans la cour Faye, située entre la cour des Jardins et la rue Wicar. Coût : 39.000 francs.

Voilà tous les travaux qui vont être faits. On voit que les idées mises en pratique étaient couchées sur le papier pour la plupart depuis 1901. Pourquoi ne les a-t-on pas réalisées plus tôt ? Mystère et finances municipales.

Ce qu'on fera... après le démantèlement

« Mais nous avons d'autres projets ! nous a dit M. Laurenge. Seulement il faut attendre pour les réaliser ; attendre le vote des projets de loi sur l'expropriation publique pour cause de salubrité publique, le vote de la loi sur l'expropriation par zone ; attendre enfin la mise en œuvre du démantèlement qui arrivera quoique vous pensiez... »

— « Ce n'aura pas été par la faute de votre municipalité, en tous cas ;

— « Vous verrez, le démantèlement se fera avant peu ! continua M. Laurenge avec le fin sourire des sagures, et sur les terrains disponibles nous construirons des habitations ouvrières. Il faut cela avant de songer à démolir les vieux quartiers. »

Et nous nous reportons maintenant au rapport municipal pour tracer les projets « futurs » de la municipalité :

« Une voie de communication qui, traversant Saint-Sauveur, rejoindra directement la gare au boulevard des Ecoles, assainirait le quartier Saint-Sauveur, améliorerait singulièrement sa situation, et en même temps donnerait aux quartiers du Sud de Lille un débouché direct sur la gare et les quartiers du Nord, paraît donc tout indiquée.

« Elle partirait du boulevard des Ecoles, emprunterait la rue Molière existante, le square Ruault, traverserait les cours des Jardins, Mahau et Sauvage, aboutirait à la place Wicar, et de là se dirigerait vers la gare en coupant le pâté de maisons et d'immeubles compris entre les rues de Fives, de Tournai, du Vieux-Marché-aux-Moulons et des Augustins. Cette rue aurait 16 mètres de largeur.

« Une seconde voie, transversale, partirait de la place Gentil Muron, serait percée avec la même largeur de 16 mètres, en élargissement de la rue Malpart, de la rue des Etapes, et de la rue du Curé-Saint-Sauveur ; elle serait reliée, « après le démantèlement », par une voie directe à établir sur les terrains de fortifications, avec le rond-point du Passage supérieur de Fives.

« Ces deux rues perpendiculaires, constituerait pour ainsi dire, avec les rues de Fives et de Saint-Sauveur, l'ossature d'un nouveau plan d'alignements du quartier Saint-Sauveur. »

Pour exécuter ce plan, il faudra autre chose que 436.000 francs. Il serait certainement très désirable de voir disparaître ces quartiers de misère et ces foyers d'infection que sont les environs des rues Malpart, des Etapes, etc, et c'est peut-être cela qu'il aurait été urgent de faire de suite.

Avec le million « disponible » annoncé par nos édiles aux électeurs à la veille de la consultation du mois de mai, avec le million qu'une administration plus sage aurait évité de perdre dans le procès de la Voirie, que de vieilles bâtisses on aurait pu jeter à terre...

Mais hélas, ce sont deux millions bien perdus ! Et ça ne se retrouve pas tous les jours, deux millions !

ALEX WILL.

A HAUBOURDIN

Affreux accident dans une usine

UN CONTREMAITRE A LES BRAS BROYES DANS UNE MACHINE

Un affreux accident s'est produit hier mardi matin, dans un atelier de la blanchisserie Sander, à Haubourdin.

A six heures et demie, au moment où la sirène de l'usine indiquait l'heure d'entrée des ouvriers, le contre-maître apprêteur Droulez Auguste, 32 ans, marié, père de deux enfants et habitant à Santes, était occupé, en compagnie d'une ouvrière, à disposer une pièce de toile sur une machine à apprêter.

Par suite d'une erreur de commande l'appareil se mit brusquement en marche et le malheureux contre-maître surpris, eut les *deux mains happées et entraînées par les* cylindres apprêteurs. On se porta immédiatement à son secours mais pour le dégager il fallut déplacer les cylindres, ce qui demanda quelques minutes pendant lesquelles le contremaître qui souffrait atrocement, fit preuve d'un grand courage.

Quand il fut délivré, on constata que la peau des bras pendait, décollée depuis les *coudes jusqu'aux doigts mutilés et broyés* qui ne tenaient encore que par quelques ligaments.

M. le docteur Jacquet fit un premier pansement et ordonna le transport du blessé à l'hôpital d'Haubourdin où son état général fut jugé bon.

Dans le courant de l'après-midi, M. Jacquet a inoculé au blessé le sérum antitétanique *et aujourd'hui, le docteur Leroy*, de Lille, chirurgien de l'hôpital, se prononcera sur l'amputation à faire.

A Ronchin

Départs d'aviateurs militaires

Les deux aviateurs militaires Marlin et Germain tous deux lieutenants d'infanterie, dont nous avons annoncé l'arrivée dernièrement au camp d'aviation de Ronchin, sont repartis ce matin vers neuf heures et demie, pour la Bravelle, où ils ont atterri un quart d'heure plus tard.

Avant de quitter Lille par la voie des airs, ils ont assuré MM. Césure fils, ainsi que quelques personnes qui se trouvaient là au moment du départ, que ce ne serait pas leur seul voyage à Lille. Ils ont ajouté que les faux bruits répandus sur l'insuffisance et la mauvaise disposition du camp de Ronchin avaient été pour une bonne part cause que jusqu'à ce jour, leurs voyages s'étaient effectués vers d'autres directions.

A peine arrivés à Douai, les deux aviateurs téléphonaient pour annoncer leur heureux atterrissage et remercier le Nord-Aviation ainsi que MM. Césure de l'accueil cordial qu'ils avaient bien voulu leur faire durant leur séjour à Lille.

A ROUBAIX

Deux cambrioleurs pris en flagrant délit

COUPS DE REVOLVER. — ÉMOUVANTE CHASSE A L'HOMME. — ARRETES, LES MALFAITEURS SONT LYNCHES PAR LA FOULE.

Deux membres de la fameuse bande à Fifi-Volard ont été capturés au cours de la nuit de lundi à mardi dans les circonstances que nous allons relater.

UN CAMBRIOLAGE AVORTE

M. Edmond Gamain, instituteur, rue des Vosges, 17, s'était rendu lundi soir avec sa femme chez des amis et y avait passé toute la soirée.

Vers 10 heures et demie, ils rentraient chez eux tranquillement quand un événement singulier se produisit. M. Gamain introduisait son clef dans la serrure et s'apprêtait à ouvrir la porte, quand le panneau supérieur gauche de cette porte tomba.

On l'a deviné, ce panneau avait été coupé par des cambrioleurs et ceux-ci se trouvaient sans doute encore dans la maison. Apeurée, Mme Gamain poussa des cris perçants qui attirèrent des voisins et des promeneurs attardés.

Parmi ceux-ci, M. Henri Desmettre employé d'octroi, demeurant à Croix-du-Blanc-Seau, 192, qui revenait de chez sa mère à Roubaix par le Fresnoy se joignit courageusement à M. et Mme Gamain pour explorer l'immeuble et ses alentours.

Tandis que M. Gamain visitait la maison, M. Desmettre se rendait dans un terrain vague y attenant et tout de suite il aperçut un individu qui se disposait à escalader la palissade formant clôture. Le personnage qu'on sut plus tard être un sieur Arthur Rooseboom, 29 ans, débardeur, demeurant rue Magenta sortit de sa poche un revolver et fit feu sur l'employé d'octroi qui, fort heureusement, ne fut pas atteint. Puis il franchit la palissade et sauta dans la rue, seulement il calcula mal son élan et se fracture la cheville droite ce qui permit à M. Desmettre de le rejoindre et de le remettre entre les mains de M. Gamain qui le conduisit au poste de police de la rue Saint-Vincent-de-Paul.

LE SECOND MALFAITEUR EST ARRETE A SON TOUR

Pendant ce temps, M. Desmettre, dont il faut louer sans réserves l'énergie et l'intelligente initiative, entrait dans la maison de l'instituteur, prenait une échelle et montait sur le mur clôturant la cour.

De là, il aperçut dans un autre terrain vague situé derrière l'immeuble un second malfaiteur : Jules Lombreez, 27 ans, trapeur, demeurant rue des Cinq-Voies à Tourcoing, maisons Allard, 5, lequel se tenait tapi dans un coin d'ombre.

M. Desmettre, qui n'avait pas d'autre arme qu'un bâton, fit mine de mettre en joue avec un revolver imaginaire, le cambrioleur tremblant de peur et lui cria : « Haut les mains ! »

Lombreez se hâta d'obtempérer à cette injonction et leva les bras. L'employé d'octroi lui dit alors : « Si tu bouges, je te tue ! » puis il passa son échelle de l'autre côté du mur, descendit et alla cueillir le malandrin qui restait immobile, n'osant remuer de peur de recevoir une balle dans la peau.

Les témoins de cette audacieuse intervention de M. Desmettre s'empressèrent de lui livrer passage ainsi qu'à son prisonnier en démolissant la palissade de clôture et le cambrioleur fut à son tour conduit au poste cependant que les curieux ne se gênaient pas pour lui administrer une sévère correction.

Rooseboom aussi d'ailleurs avait reçu force coups de poings et c'est la figure en sang que les deux hommes arrivèrent au commissariat du 1er arrondissement où M. Guiraud, commissaire de police les interrogea.

Ils affirmèrent qu'ils ne se connaissaient pas et Rooseboom prétendit qu'il allait voler des lapins dans un jardin de la rue du Fresnoy quand il fut appréhendé.

Dérangés alors qu'ils avaient à peine commencé leur « travail », les malfaiteurs n'ont pu enlever qu'une quarantaine de sous.

Lombreez a été trouvé porteur de quatre pièces de 0,25 et de 0,85 en pièces de 1 et 2 sous.

Ils ont été conduits à Lille hier et déférés au Parquet.

Terminons en félicitant encore M. Desmettre et en exprimant l'espoir qu'il lui sera accordé une récompense bien due à son courage et à son énergie.

A Ardres

Un corps pourri une tête qui se balance

UN HOMME S'ETAIT PENDU, AU FOND DES BOIS. — SON CADAVRE EST DECOUVERT SIX MOIS PLUS TARD

Dimanche après-midi, des chasseurs faisant une battue dans les bois de Bonningue, eurent leur attention attirée par une odeur cadavérique très prononcée qui se dégageait d'un fourré.

Comme ils approchaient, un de leurs chiens tomba en arrêt devant une masse informe gisant sur le sol, au pied d'un gros arbre, et à demi enseveli sous les feuilles mortes. Les chasseurs, soulevant les feuilles, découvrirent un cadavre décharné et dans un épouvantable état de décomposition.

En levant les yeux, ils virent qu'une affreuse tête humaine, pourrie, se balançait à une corde.

La gendarmerie, prévenue, ouvrit une enquête et l'identité du cadavre fut établie. C'était celui d'un nommé Hénon, ouvrier agricole, âgé de 60 ans, disparu depuis les premiers jours de mai et recherché par la gendarmerie pour subir une peine correctionnelle prononcée contre lui.

Le malheureux, paraît-il, ne jouissait pas de la plénitude de ses facultés et il avait choisi pour se suicider une partie de bois, très touffue, où l'on ne passait jamais.

LA GRÈVE AUX MINES DE NŒUX

LE MOUVEMENT DE PROTESTATION CONTRE LES LONGUES COUPES S'EST ETENDU A DEUX NOUVEAUX PUITS. — UNE ENTREVUE A EU LIEU ENTRE OUVRIERS ET DIRECTEUR.

Lundi, 250 ouvriers sur 500 occupés à la fosse, s'étaient mis en grève au numéro 2 des mines de Nœux, pour protester contre les longues coupes.

Hier mardi, le mouvement gréviste s'est étendu, non seulement au puits n° 1 où le mécontentement était grand, mais encore au puits n° 6.

Lundi soir, en effet, dans des réunions qui eurent lieu à Nœux, les camarades du n° 1 avaient pris la décision de se joindre à ceux du n° 2. A Sailly-Labourse, on avait pris la même décision. De sorte qu'hier matin, le chômage était complet au n° 2 ; une centaine d'ouvriers seulement étaient descendus au n° 1 et, au n° 6, sur 700 ouvriers on comptait près de 400 chômeurs.

A onze heures, une réunion eut lieu au Fond-de-Sains, chez Laurent. Un grand nombre de grévistes y assistaient : ils décidèrent de demander à la direction une entrevue à laquelle assisteraient des délégués de toutes les fosses.

L'ENTREVUE

A cinq heures, la délégation fut reçue par M. Barthélémy, directeur. Elle était composée des citoyens Mailly, Bienassis Aimé, Baert Lucien, pour le n° 1 ; Charlet, Laurent, Parisse Emile, Dantine Léon, pour le n° 2 ; Langeron, pour le n° 3 ; Cocu Jérémie, pour le n° 4 ; Delbarre Désiré, pour le n° 5 ; Leclercq Jean-Marie, Pressé Octave, pour le n° 6 ; Leroy Octave, pour le n° 8. Le citoyen Cordier s'était joint aux délégués.

L'entrevue dura près de deux heures. Chaque délégué apporta les faits de pression qui se passent chaque jour dans les fosses où l'on veut forcer les ouvriers à faire longue coupe. La discussion peut se résumer comme suit : les ouvriers demandent que la Compagnie leur laisse la liberté pleine et entière. Qu'elle se borne à mettre des affiches annonçant que les longues coupes sont facultatives et que la cage est, à l'heure réglementaire, à la disposition des ouvriers qui veulent remonter. Ils demandent que les porions ne paient plus dans les tailles pour inciter les ouvriers à faire longues coupes. Ceux qui voudront en faire n'auront qu'à se faire inscrire.

La Compagnie a admis en principe ces demandes ; mais elle n'a voulu prendre, à ce sujet, aucun engagement écrit. Elle promet seulement de ne plus faire sur les ouvriers aucune pression.

Cet engagement sera-t-il tenu ? C'est ce que l'avenir nous dira.

En tous cas les délégués, à l'issue de l'entrevue, sont allés immédiatement rendre compte de l'entrevue aux ouvriers, dans des réunions organisées dans les divers centres de grève.

Les ouvriers accepteront-ils les promesses de la Compagnie ? Lui feront-ils confiance en reprenant le travail sur la base de son engagement verbal ? C'est ce que nous n'avons pas pu savoir hier, les réunions ne s'étant terminées qu'à une heure tardive.

La journée d'aujourd'hui nous fixera à ce sujet.

Dernière Heure

La Conquête de l'Air

A Chartres, un sous-officier aviateur se tue en atterrissant

Chartres, 5 novembre. — L'élève-aviateur Maréchal, sous-officier au 26e régiment d'artillerie, détaché à l'école d'aviation militaire de Chartres, essayait ce matin, vers onze heures, sur un biplan, d'accomplir son heure de vol réglementaire au-dessus de la campagne environnant l'aérodrome lorsque près de Houville, à une quinzaine de kilomètres du terrain, les paysans travaillant dans les champs aperçurent nettement le biplan qui, d'une hauteur d'environ cinquante mètres, descendait à pic, moteur à plein gaz.

On se porta au secours du malheureux qui avait succombé sur le coup, complètement écrasé dans les débris de son appareil.

Les témoins déclarent que l'aviateur aura été trompé par la brume.

La famille de Maréchal a été aussitôt prévenue par les soins des autorités militaires.

L'infortuné Maréchal, âgé de 23 ans, était à l'école de Chartres depuis le printemps dernier ; il avait passé son brevet au mois de juin.

UN EFFROYABLE VOYAGE EN L'AIR

ACCROCHÉ PAR UN CORDAGE, UN SERGENT AVIATEUR EST EMPORTÉ SOUS UN DIRIGEABLE

Nancy, 5 novembre. — Au moment où il rentrait dans son hangar de Dommartin, près de Toul, le dirigeable « Adjudant-Vincenot » a été enlevé par un violent coup de vent.

Après avoir été traînés sur une vingtaine de mètres, les soldats lâchèrent les cordages. Seule le sergent aviateur Thouvenin fut emporté à plus de cent mètres de hauteur.

Les cris d'effroi des spectateurs attirèrent l'attention du pilote, qui manœuvra vigoureusement pour descendre : mais le ballon survola la Moselle, la cathédrale et une partie de la ville.

Quand le dirigeable passa au-dessus de la prairie, à une vingtaine de mètres seulement, le sergent put enfin sauter à terre, où il resta étendu sans connaissance, le bras droit fracturé, les paumes des mains arrachées jusqu'à l'os. Mais il n'a reçu, fort heureusement, aucune lésion grave.

Sous la bourrasque, l'hélice du ballon a été brisée, ainsi que trois câbles de la nacelle.

L'enveloppe a subi une légère déchirure.

Une nouvelle façon d'aller en justice

L'AVIATEUR CHEMET, OBJET D'UNE CONTRAVENTION, SE REND AU PALAIS EN HYDROAEROPLANE.

Paris, 5 novembre. — L'aviateur Georges Chemet, demeurant 143, route de Versailles, à Boulogne-s/-Seine, est venu cet après-midi à Paris, pilotant un hydroaéroplane.

L'aviateur a emprunté le fleuve pour venir s'amarrer au quai des Fleurs.

Chemet devait se rendre au Palais de Justice pour y répondre d'une contravention qu'il a eue il y a quelques semaines pour la conduite d'une auto.

L'aviateur est reparti avec son appareil, et, à 4 h. 35, il a dû rester en panne au pont de Solférino.

L'hydroaéroplane a dû être laissé sur la berge.

Aucune contravention n'a été dressée contre M. Chemet parce que l'appareil a fait office d'un appareil de navigation, et non d'aéronef, ainsi que le dit l'ordonnance préfectorale.

On se souvient que récemment, venant à Paris sur un même appareil, l'aviateur Chemet avait commis trois contraventions : la première pour avoir voté au-dessus de la capitale dans des conditions non réglementaires, la seconde, pour avoir atterri près du Pont Alexandre III ; la troisième, pour être reparti sans autorisation spéciale.

Dans les Balkans

Situation critique à Constantinople

Les Bulgares auraient coupé les conduites d'eau qui alimentent la ville

Londres, 5 novembre. — On télégraphie de Sofia à l'Exchange Telegrap, sous toutes réserves :

« LES BULGARES ONT OCCUPE BERCOF ET ONT COUPE LES CONDUITES D'EAU QUI ALIMENTENT CONSTANTINOPLE.

BERCOF EST SITUEE A 40 KILOM. DE CONSTANTINOPLE, SUR LE LAC DU MEME NOM.

C'EST UNE COMPAGNIE FRANÇAISE QUI A AMENE L'EAU DE CE LAC A LA CAPITALE TURQUE.

La jonction des troupes serbes et monténégrines

Rieka (source anglaise), 5 novembre. — Les troupes monténégrines ont occupé la ville d'Alessio et le port de San Giovani di Medua.

Les troupes serbes et monténégrines ont opéré leur jonction à Ipek et marchent sur Djakova.

Scutari se rendra-t-elle ?

Londres, 5 novembre. — On télégraphie d'Antivari au « Daily Express » :

Un bateau ayant arboré le drapeau blanc est parti ce matin de Virbasar, ayant à arboré le drapeau blanc est parti ce matin de Virbasar, ayant à bord un officier monténégrin et l'attaché militaire autrichien, se rendant à Scutari, où il demandera, au nom du roi, que la ville se rende dans les 48 heures.

Les Turcs cernés à Tchataldja

Londres, 5 novembre. — On télégraphie de Sofia à l'Exchange Telegraph :

Les troupes bulgares ont occupé la région située entre Tchorlou et Tchataldja et entourent complètement les forces turques qui se trouvent dans ces parages.

Les troupes serbes à Monastir

Londres, 5 novembre. — On télégraphie de Belgrade au Central News :

On annonce que les troupes serbes seraient déjà devant Monastir. L'avant-garde serbe est arrivée à Yussinge, à 50 kilomètres au nord de Salonique, sans avoir rencontré de résistance.

La demande de médiation ottomane

La réponse de l'Autriche

Vienne, 5 novembre. — Le gouvernement autrichien, en réponse à la demande de médiation de la Turquie, a fait savoir à la Porte qu'elle devait, avant de répondre, conférer tout d'abord avec les autres grandes puissances.

Chez les Douaniers

Paris, 5 novembre. — A propos d'un ordre du jour rédigé récemment par le Conseil d'administration de l'Union générale des Agents du service actif des Douanes, la direction générale des Douanes avait adressé aux douzes membres qui composent le bureau de cette organisation, un questionnaire pour leur demander s'ils prenaient la responsabilité de ce texte (paru dans les journaux) et s'ils acceptaient les commentaires qui le précédaient.

Le Conseil d'administration de l'Union a tenu à ce sujet, dans la matinée, une première séance pour désigner les membres d'une délégation qui se rendra cet après-midi au Palais-Bourbon pour saisir officiellement de cette affaire le groupe parlementaire de défense des douaniers.

Ajoutons que les douaniers prendront nettement la responsabilité de l'ordre du jour incriminé mais qu'ils se refusent à s'approprier les commentaires qui l'accompagnaient et à la rédaction desquels déclarent-ils ils sont complètement étrangers.

Dans l'après-midi les délégués viendront rendre compte de leur mandat aux membres de l'assemblée qui siègera jusqu'à leur retour.

Collision de vapeurs en Charente

17 marins noyés

Rochefort-sur-Mer, 5 novembre. — Hier soir, à onze heures, le vapeur espagnol « Aréna », venant à Rochefort, a été coulé en rade de l'île d'Aix, par le vapeur norvégien « Eva », qui sortait de la Charente, venant de Tonnay-Charente.

Huit hommes de l' « Aréna » ont été sauvés, mais dix-sept autres manquent à l'appel.

La Préfecture Maritime a envoyé des secours sur les lieux.

Dans la collision, l' « Eva » a reçu de graves avaries ; il a gagné Rochefort cet après-midi.

Quant à l' « Aréna », il a coulé à pic.